



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél : 01.53.46.68.68 - Fax : 01.53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr

Web : www.ffp.asso.fr

COMMISSION TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE CIRCULAIRE DE SÉCURITÉ N°126

Réf.: JMS/06/2277 Date: 22 décembre 2006

Emetteur: Eric Fradet

Objet: Risque d'adhérence des suspentes entre elles.

Matériels concernés: Voilures de secours Techno de 2000 à 2002 fabriquées par PARACHUTES de FRANCE

Origine: Lors d'un repliage périodique d'une voile Techno fabriquée en 2002, le plieur constate, après extraction du cône de suspension du sac de déploiement, que les suspentes sont «collées» entre elles en un faisceau unique. D'autres cas identiques ont été rapportés à laCTP.

Texte: Après analyse, il apparaît que:

- ce phénomène d'adhérence semble avoir pour origine une réaction chimique qui fait suite à l'application par l'industriel d'une substance pour la fabrication des suspentes,
- ce problème n'est pas systématique sur toutes les voilures mais peut se révéler dans le temps sur certaines d'entre elles,
- les conditions d'hygrométrie et de température, lors de l'utilisation ou du stockage, peuvent induire le collage.

Des analyses chimiques du problème d'enduction et des tests en vol ont été menés pour évaluer les risques et vérifier la navigabilité de ces matériels. Ces essais ont permis de conclure que ces adhérences restent superficielles et ne modifient en rien les qualités et temps d'ouverture des voiles de secours concernées. Cependant afin d'apporter une action corrective pour diminuer l'aspect adhésif de surface, voire supprimer ces adhérences dans le temps, il est demandé de passer du talc sur les suspentes qui sont collantes.

Mesures à prendre:

Si il est constaté un collage des suspentes entre elles:

1/ Passer du talc standard sur les suspentes.

2/ Reporter l'action sur le livret de parachute avec la mention pour les voilures concernées:

«passage de talc sur les suspentes, opération à renouveler dans les 6 mois».

Date d'application: Lors du prochain repliage périodique si le phénomène est détecté.

Diffusion:

- Président F.F.P.
- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- Parachutes de France- Aérazur
- PliEURS / réparateurs
- Etats Majors de l'Armée de Terre, Armée de l'Air et de la Marine
- Membres de la C.T.P.
- C.E.V.A.P
- B.S.M.A.T Montauban
- DGAC Monsieur JOUBERT
- DGA Monsieur PERRIN
- Direction des Sports Monsieur MORLET
- Paramag
- FFP Contacts

POUR AFFICHAGE